

Bourse Embauche compensatoire pour le suivi d'une formation - Formulaire

1.	Coordonnées de l'	organisme qui inti	roduit la demande				
Nor	n de l'organisme :						
	esse:						
Nor	nbre total de travailleu	r⋅euse⋅s salarié⋅e⋅s	En Equivalent	s Temps Plein			
2.	Personne de conta	ı ct (chargée du suiv	vi de la demande)				
Nor	n:		Prénom :				
Télé	éphone		Fonction :				
E-m	nail :						
3.	Formations concer ▶ Veuillez fournir les		iion				
N°	Organisme/école	Intitulé	Dates	Nombre d'heures	Nombre de personnes en formation		
1							
2							
3							
Nor			s le cas échéant, voir p.3)	: X 25€ =	€		
4.	Modalités d'embau	iche envisagees					
Pér	iode d'embauche Du	(JJ/MM/AAAA)	Au	(JJ/MM/AAAA)			
	extension au contrat de ingagement d'un nouv leures complémentaire decours à un service extecours à une société decours de decours d	eau travailleur es pour les travailleur xterne de remplacem	s à temps partiel (max 13l	n/trimestre)			



5. Consultation du personnel et concertation paritaire

En cas de présence dans votre institution d'un organe de concertation sociale

▶ Veuillez informer l'ensemble du personnel et joindre l'avis des représentants syndicaux.

NOM et Prénom	NOM et Prénom	NOM et Prénom		
Mandat □ DS □CPPT □ CE	Mandat □ DS □CPPT □ CE	Mandat □ DS □CPPT □ CE		
Organisation syndicale □ CSC-CNE □ FBGTB-SETCa □ CGSLB	Organisation syndicale ☐ CSC-CNE ☐ FBGTB-SETCa ☐ CGSLB	Organisation syndicale ☐ CSC-CNE ☐ FBGTB-SETCa ☐ CGSLB		
Signature	Signature	Signature		

À défaut de représentants syndicaux au sein de votre institution,

Compléter l'attestation sur l'honneur ci-dessous <u>et</u> envoyer l'acte de candidature aux permanents syndicaux régionaux des trois organisations syndicales par mail (avec mail en copie au Fonds MAE)

Je soussigné·e

atteste que l'ensemble du personnel de l'institution

a été informé de la demande.

Date et signature	



Fonds social des Milieux d'Accueil d'Enfants

Square Sainctelette 13-15, 1000 Bruxelles 02 229 20 24 | mae@apefasbl.org

6. Liste des travailleurs salariés de la CP 332 et concernés par le suivi d'une formation reconnue dans le cadre du Congé Education Payé

NOM	Prénom	Date et lieu de naissance	Genre F-H-X	Nationalité BE-UE-Hors UE	Adresse complète du travailleur	Fonction Nive exercée diplô	Régime au de travai en %	N° de la d'heures Formation plafonnées de formation	A – B – C (Volume d'heures)
TOTAL D'HEURES PREVUES (ET PLAFONNEES le cas échéant)									

Conditions générales	Volume maximum d'heures pris en charge par travailleur en formation
 Concertation préalable au sein de l'institution Les travailleurs en formation doivent être engagés au moins à mi-temps Les formations doivent être reconnues dans le cadre du Congé-éducation Payé 	 A. 120h par année scolaire d'une manière générale B. 180h si la formation est reconnue comme telle par le congé éducation payé ou que le travailleur n'a
	marche du travair suite a une mactivite superieure à 3 ans

¹ CEB : Certificat d'études de base (études primaires) ; CESI : Certificat d'études secondaires inférieures ; CESS : Certificat d'études secondaires supérieures ; SUP COURT : Diplôme de l'Enseignement Supérieur de type court ; SUP long : Diplôme de l'Enseignement Supérieur de type long